

Ce sont là des questions fondamentales dont le règlement exigera à la fois compréhension et ingéniosité. Des pressions intérieures de diverses sources s'exercent bruyamment dans les deux camps à ce sujet. Toutefois, les avantages économiques, pour nous Nord-Américains, aujourd'hui comme à l'avenir, dépendront directement de notre volonté commune de diriger le mouvement vers une libéralisation des échanges et de l'investissement à l'échelle mondiale.

Pour ce faire, il nous faut reconnaître nos intérêts économiques communs et être prêts à élargir un libre-échange assujetti à des règles convenues que nous devons respecter.

Par le passé, le Mid-America Committee s'est révélé être une voix influente à propos d'importantes questions touchant le commerce.

Aujourd'hui, vous avez un rôle déterminant à jouer à propos de la question des lois sur les recours commerciaux dans la zone nord-américaine de libre-échange.

Je vous demande instamment de faire vôtre cette cause. Parlez à votre représentant ou représentante au Congrès, veillez à ce que les associations de votre secteur d'activité vous soutiennent, faites comprendre à vos fournisseurs et à vos clients les préjudices réels que causent des recours commerciaux inadaptés et qu'ils continueront de causer.

Les lois sur les recours commerciaux ne favorisent pas le progrès. Elles n'encouragent ni l'innovation ni l'efficacité. Et, à coup sûr, elles ne stimulent pas la compétitivité, élément crucial pour nous face à la concurrence mondiale de plus en plus structurée.

Au cours des prochains mois, tout en appréciant l'esprit de compétition amical entre les Black Hawks et les Maple Leafs, les White Sox et les Blue Jays, et même les Bulls et les Raptors, cherchons nous aussi des moyens d'éliminer en partie la concurrence « inamicale » qui découle de lois dépassées en matière de recours commerciaux.

Voilà une stratégie qui mérite toute notre attention car elle est synonyme de succès.

Merci.